GROUPE CNPP
LPMES / LEI
LABORATOIRE ELECTRONIQUE INCENDIE
Route de la chapelle Réanville
CD 64 – CS22265
F27950 SAINT-MARCEL
Téléphone : +33 (0)2 32 53 64 49
Télécopie : +33 (0)2 32 53 64 96

Prévention et maîtrise des risques

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 98 00 11 S

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE (NF-SSI)

SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE (SMSI)

Demandé par	**AFNOR Certification** 11 rue Francis de Pressensé 93571 – La Plaine Saint-Denis Cédex
Référence commerciale du matériel principal cœur du système SSI	**DELTA 24 Type B**
Numéro du certificat système NF-SSI	**SSI 153 A**
Titulaire	**SEFI**
Cachet et signature du directeur	Groupe CNPP LPMES Laboratoire Electronique Incendie Pour le Directeur et par délégation Responsable Essais Christophe BAUDOUIN *Signature électronique*
Date du présent rapport d'associativité	**02 Octobre 2023**
Le présent rapport d'associativité comporte	12 pages

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF-SSI

Trame NF SSI – DA CMSI Type B – Version 6

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publié par ses soins.

1 - GENERALITES

1 - 1 Définitions

- **Matériel principal**
  C'est le cœur de tout système SSI certifié. Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

- **Composant**
  Un composant est le terme générique utilisé pour désigner un composant associé à au moins un matériel principal cœur du système certifié NF-SSI.

  - **Composant de type 1** *(au sens de la norme NF EN 54-13)*
    Dispositif assurant **au moins une fonction essentielle** dans le système SSI.
    Dans tous les cas, les composants entrant dans le champ de la certification NF-SSI sont cités dans les fiches annexées aux règles de certification NF-SSI, ils sont tous de type 1.

  - **Composant de type 2** *(au sens de la norme NF EN 54-13)*
    Dispositif **qui n'assure pas de fonction essentielle** dans le système SSI, mais dont la fonction principale reste liée à la détection incendie, à l'évacuation ou à la mise en sécurité incendie *(Exemple : Tableau Répétiteur de Confort (TRC)).*

- **Produits spécifiques**
  Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié. Les produits spécifiques assurent généralement une fonction essentielle.
  Un déclencheur manuel ATEX, détecteurs possédant des caractéristiques particulières conçus pour des risques spéciaux et non couvert par une norme EN 54 *(détecteurs de gaz*), interface de communication *(switch, routeur, convertisseur fibre optique)* sont des exemples de **produits spécifiques.**
  Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 1.

- **Accessoire répertorié**
  Produit n'entrant pas dans le champ de la présente certification qui fait néanmoins l'objet d'une associativité à un système certifié NF-SSI identifié ou qui a fait l'objet d'une association avant qu'ils n'entrent dans le champ de la présente certification. Les accessoires répertoriés n'assurent généralement pas de fonction essentielle.
  Une imprimante, l'interface avec la GTB *(Gestion Technique d'un Bâtiment)* ou encore une UAE *(Unité d'Aide à l'Exploitation)* sont des exemples d'**accessoires répertoriés.**
  Au sens de la norme NF EN 54-13 c'est un composant de type 2.

- **Produits**
  Terme générique qui couvre les 3 types précédemment cités.

- **Produits utilisés dans le cadre de la maintenance (§ 6.2.4)**
  Il s'agit de tout produit entrant dans la composition d'un système NF-SSI ou NF-DI ou NF-CMSI déjà installé et n'étant pas destiné à être installé dans un nouveau système.

  Dans le cas d'un matériel certifié, ce produit doit être installé dans l'état correspondant à la dernière configuration, ou une configuration antérieure compatible avec le système installé, pour laquelle il était certifié avant sa déclaration d'usage pour la maintenance.

  Il s'agit d'un matériel principal ou d'un composant qui a été certifié et pour lequel la fabrication en série a été stoppée par la volonté du titulaire mais qui est susceptible d'être à nouveau fabriqué par ce titulaire dans les mêmes conditions de production que précédemment et uniquement pour la maintenance d'installations existantes. Ces produits sont estampillés en bleu.

- **Produits certifiés NF-SSI associés à des Systèmes de Sécurité Incendie certifiés NF, dans le cadre de la maintenance et/ou l'extension d'installations existantes**
  Il s'agit de pouvoir associer des produits certifiés NF-SSI à des systèmes de sécurité incendie d'installations existantes, à des fins de maintenance et/ou d'extension de ces installations. Ces associations induiront l'émission d'un « certificat d'associativité pour la maintenance et/ou l'extension de systèmes de sécurité incendie installés ».

  Ces produits estampillés en rouge pourront être associés à des Systèmes certifiés NF existants, dont les matériels principaux et les composants peuvent être estampillés vert, bleu, blanc ou rouge.

- **« Associativité »**

La procédure de vérification de la compatibilité des différents produits est définie par les règles de certification NF-SSI qui déterminent les critères d'évaluation et garantissent le fonctionnement des composants.

L'associativité couvre :
- Des critères de compatibilité technique des différents produits du SSI,
- Des critères d'exigences système propres au SSI.

Toutes les configurations possibles du système ne pouvant pas être mises en œuvre en laboratoire, la méthode d'évaluation définie dans les règles de certification NF-SSI permet de garantir une évaluation avec un niveau de confiance acceptable dans les conditions opérationnelles et environnementales prédéterminées.

1 - 2 Dans le cadre de la marque NF-SSI, ce rapport identifie les matériels principaux, les composants et accessoires répertoriés répondant aux exigences du référentiel pouvant être associés pour constituer un SSI.

Ce rapport d'associativité est composé :

- D'une liste des fonctions supplémentaires du matériel principal mentionnée au paragraphe **4**,
- D'un diagramme d'associativité figurant au paragraphe **5**,
- D'une liste de produits associés mentionnée au paragraphe **6.**

Seuls les composants du paragraphe **6.1** font l'objet du marquage NF-SSI.

1 - 3 La description de chaque fonction supplémentaire de chaque produit couvert par la marque NF-SSI est donnée dans les notices techniques du produit concerné.

Pour le raccordement et l'installation, il faut se reporter aux textes d'installation qui sont applicables et aux notices correspondantes.

La nature et les longueurs maximales des câbles à utiliser pour interconnecter chaque composant du système sont indiquées dans les notices de ces composants. Ces conditions de raccordement ont été prises en compte pour la réalisation d'essais de validation, notamment pour les aspects CEM et associativité.
Les quantités maximales de matériels associables mentionnées dans le chapitre « Observations » sont données par référence.
En cas de mixage de plusieurs références sur une même ligne, les quantités maximales indiquées dans le présent rapport ne sont pas cumulables et les modalités de mixage doivent respecter la méthode de calcul *(ou équivalent)* mentionnée dans la notice.

2 - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une ou de deux lettres.

Chaque extension, au sens des règles de certification NF-SSI, fait l'objet d'un changement de l'indice du rapport.

Ce nouveau rapport annule et remplace la version précédente.

Objet de l'évolution : Dernier Avis Technique n° **DH 23 02 19**
Dossier n° 23 06 00

↳ Adjonction du matériel suivant :
- DSAF : AVSU FP105

↳ Passage au chapitre : 6.2.4 « Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes » du matériel suivant :
- TRE :TR-SGA

↳ Passage du « TR-SGA » de TRE à tableau répétiteur de confort

3 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

3.1 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie de Type B est constitué

- D'un matériel central	Version baie	: DELTA 24/24.19
	Version murale	: DELTA 24/8VM, DELTA 24/24 VM
- D'un matériel central optionnel		: Néant
- De matériel déporté classe		
AC1 *(même type d'ambiance climatique que le matériel central)*		: Néant
AC2 *(tout type d'ambiance climatique)*		: BD, BDC
- De dispositif de demande d'ouverture		: Néant
- De matériel déporté incorporé au DAS		: Néant

- Nombre maximum de circuits de déclencheurs manuels	- Ligne ouverte	: 32
	- Ligne rebouclée	: Néant
- Nombre maximum de points sur un circuit de déclencheurs manuels	- Ligne ouverte	: 32
	- Ligne rebouclée	: Néant
- Nombre maximum de zones de déclencheurs manuels	: 8	
- Nombre maximum de déclencheurs manuels	: 256	

3.2 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie a une limite de capacité de

- Nombre maximum de fonctions de mise en sécurité incendie avec évacuation	DELTA 24/24 :24
	DELTA 24/8 : 8
- Nombre maximum de Dispositifs Actionnés de Sécurité « DAS »	: 240
- Nombre maximum de Dispositifs Commandés Terminaux « DCT »	: 316
- Nombre de ZA par UGA 2	: 5
- Nombre de ZA par UGA IGH	: Néant
- Nombre de ZA par UGCIS	: Néant

3.3 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie assure les fonctions de mise en sécurité suivantes

		OUI	NON
Compartimentage		☒	☐
Désenfumage		☒	☐
Evacuation	Diffusion du signal d'évacuation *(UGA)*	☒	☐
	Unité de Gestion Centralisée des Issues de secours *(UGCIS)*	☐	☒

3.4 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion de DAS

Nature		12 V	24 V	48 V
A rupture de courant	Sans contrôle de position	☐	☐	☒
	Avec contrôle de position	☐	☐	☒
A émission de courant	Sans contrôle de position	☐	☐	☒
	Avec contrôle de position	☐	☐	☒

3.5 Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie permet la gestion

▪ **D'un nombre maximum de Voie de transmission**

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : 24

▪ **D'un nombre maximum de Matériel déporté par voie de transmission**

- Par 2 voies de transmission physiquement distinctes : Néant
- Par voie de transmission rebouclée : Néant
- Par voie de transmission unique, non rebouclée : 10 (BD)
  5 (BDC)

▪ **D'un nombre maximum de**

- Dispositif de demande d'ouverture : Néant
- Ligne de télécommande par CMSI : 240
- Ligne de diffuseur d'évacuation par CMSI : 5

▪ **D'une puissance maximum**

- Par matériel déporté : 3,5 Watts *(48V)*
- Par ligne de télécommande - Matériel central : 24 Watts *(24V)*, 24 Watts *(48V)*
  - BD, BDC : 3,5 Watts *(48V)*
- Par ligne de diffuseur d'évacuation : 40 Watts *(48V)*

3.6 Liste des fonctions optionnelles avec exigences

- Test

4 - LISTE DES FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES DU MATERIEL PRINCIPAL CŒUR DU SYSTEME

- Une sortie imprimante de type RS 232.
- Une sortie PC de téléchargement ou d'un terminal de type RS 232.
- Des sorties répétitions de types à contacts secs *(carte GLD10E8 ou GSR8)*

▪ Répétitions liées aux fonctions :

- voyant sécurité
- voyant défaut sécurité
- voyant défaut d'attente
- voyant dérangement

▪ Répétitions liées à l'UGA :

- voyant alarme
- voyant évacuation générale
- voyant contact auxiliaire HS
- voyant diffuseurs sonores HS
- voyant veille restreinte
- acquittement processus
- voyant dérangement liaisons

▪ Répétitions générales :

- voyant synthèse commande
- voyant synthèse dérangement
- voyant sous tension
- voyant défaut secteur
- voyant défaut batterie
- voyant défaut énergie
- voyant défaut système
- voyant essai
- voyant sonore alarme
- voyant sonore dérangement

5 - DIAGRAMME D'ASSOCIATIVITE

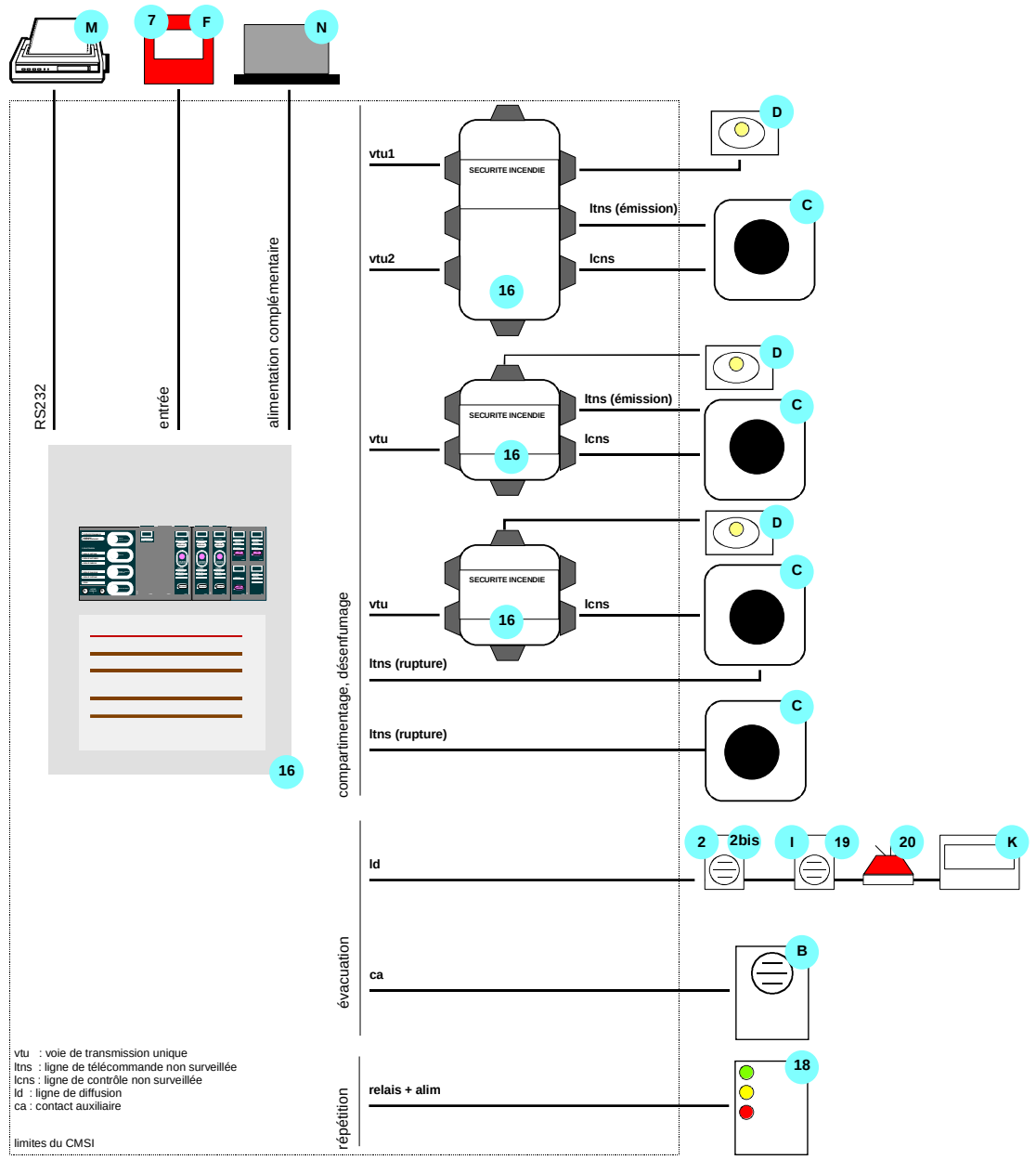

ce schéma n'est pas un plan de raccordement

6 - LISTE DES PRODUITS REPONDANT AUX EXIGENCES DU REFERENTIEL NF-SSI *(Voir NOTA)*

6.1 Composants entrant dans la composition système NF-SSI

Repère sur diagramme	Matériel principal	Titulaire	Référence	Numéro d'identification	Observations
16	CMSI matériel central	SEFI	DELTA 24 Type B	CMSI 063 B	/
AC2	matériel déporté AC2		BD		
			BDC		
Repère sur diagramme	**Dénomination Composants**	**Titulaire**	**Référence**	**Numéro d'identification**	**Observations**
2 quarto	DSAF	FARE	AS05	DS 026 A-A	1, 2
		SESSY	AVSMP	DS 042 A	
		DETECTOMAT	AVS3000	DS 047 A	
			AS3000	DS 048 A	
		DELTA ERRE SAFE	AVSU FP105	DS 014 A	
2 quarto- 20	DSAF avec ou sans DL	SESSY	AVS 2000 SIP	DS 012 A	1, 2
2 quarto - 20 bis	DSAF/DVAF	SESSY	DSF2000	DS 043 A	1, 2
3 bis	EAE	SEFI	HEPHEA 483	EAE 016 A	1, 13
			HEPHEA 486	EAE 017 A	
			HEPHEA 248B	EAE 020 A-A	
			HEPHEA 483B	EAE 020 B-A	
7 bis	Déclencheur manuel d'alarme	FARE	DMCL05	DM 004 A	1, 3
			DMC05FE	DM 042 A	
18	TRE	SESSY	TR15-RS	TRE 027 A	1, 17
19 - 20	DAGS avec ou sans DL	SESSY	AGS2000	DAGS 004 A	1, 2
20 bis	DVAF	SESSY	DFD2000	DL 015 A	1, 2

6.2 Autres produits faisant l'objet d'une associativité

6.2.1 Composants faisant l'objet d'une associativité avec le système SSI et certifiés dans le cadre d'une autre marque NF ou A2P

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire	Référence	Conformité	Observations
B	BAAS / BAAL / BAASL	Tous constructeurs	/	NF C 48-150	1, 5
C	DAS	Tous constructeurs	/	NF S 61-937	1, 6
C	DAC	Tous constructeurs	/	NF S 61-938	1, 15

6.2.2 Liste des produits spécifiques

Repère sur diagramme	Produits spécifiques	Marque commerciale	Référence	Observations
N	EAES	SEFI	HEPHEA 483	1, 14
			HEPHEA 486	
			HEPHEA 248B	
			HEPHEA 483B	
/	Interface de communication	SESSY	CONVTR-B	1, 17

6.2.3 Liste des accessoires répertoriés

Repère sur diagramme	Accessoires répertoriés	Marque commerciale	Référence	Observations
C	DAS	Tous constructeurs	/	1, 6
D	Indicateur d'action	FARE	IAJ.24	1, 7
			IAJ.48	
I	SSS	Tous constructeurs	/	1, 9
K	Panneau lumineux	SESSY	PLX2000	1, 2
M	Imprimante	Tous constructeurs	/	1, 10
		KYOSHA	IMP250SE	
/	Relais *(pour arrêt équipement technique)*	Tous constructeurs	/	1, 16
18	Tableau répétiteur de confort	SEFI	TR-SGA	1, 4

6.2.4 Dans le cadre de la maintenance et/ou d'extensions d'installations existantes

Repère sur diagramme	Dénomination Composants	Titulaire ou Marque commerciale *(pour accessoires)*	Référence	Numéro d'identification	Observations
2 bis	DSNA	ALLIGATOR	DSV110	DS 018 A	1, 2
2 ter	DSNA avec message	ALLIGATOR	SEV	DS 016 A	1, 2, 11
18	TRE	SEFI	TR-SGA	TRE 007 A	1, 4
20	Diffuseur lumineux	SESSY	DL2000	DL 002 A	1, 2
			DF2000-2	DL 006 A	
			DF2000-10	DL 006 B	
			DF2000-75	DL 006 C	
F	Déclencheur manuel	FARE	BMY2	Accessoire répertorié	1, 3
I	Avertisseur lumineux	SESSY	DF2000-2	Accessoire répertorié	1, 2
			DF2000-10		
			DF2000-75		
I	Avertisseur sonore	SESSY	AVSU-PZ	Accessoire répertorié	1, 8
			TR44-32001		
		SECURITEX SOCODIS	321M		
I	Diffuseur AGS	SESSY	AVAGS-ALT	Accessoire répertorié	1, 2
N	AES	SEFI	ACS48-3A	Accessoire répertorié	1, 11
			ACS48-6A		
		Tous constructeurs	/		
N	Alimentation *(chargeur)*	SEFI	ALCH1,5DS	Accessoire répertorié	1, 12
		SLAT	ATLAS 24V		
			ATLAS 48V		

NOTA

- Les conditions dans lesquelles les composants sont associés, sont mentionnées dans la colonne « Observations ».
- Le numéro d'identification est limité au numéro initial du produit, y compris la lettre de variante, sans indication de l'indice lié aux modifications.
- Un détecteur reconditionné comporte, sur son certificat composant NF-SSI, la lettre « R » entre le type et le numéro. L'associativité est identique à celle du matériel de base.

7 - OBSERVATIONS

Numéro 1
Vérification d'associativité réalisée selon Annexe 1 Partie 2 des règles de certification NF-SSI.

Il se raccorde par ligne diffuseur d'évacuation de l'UGA un maximum de :

	Carte GLD10E8	Carte GLD8
AVS 2000 SIP *(sans DL)*, AS05	30	/
DSV110	3	/
DF2000-2, DF2000-10, DF2000-75	32	/
AVS 2000 SIP *(avec DL)*, DL2000	14	/
PLX2000	10	/
AVAGS-ALT	10	10
SEV	1	1
AGS 2000 *(sans DL)*	10	/
AGS 2000 *(avec DL)*	5	/
AVSMP *(avec ou sans synchronisation « SYNC_AVSMP »)*	5	/
DFD2000	16	/
DSF2000	18	/
AVS3000, AS3000	32	/
AVSU FP105	5	

Numéro 3
Il se raccorde par circuit de déclencheurs manuels *(ligne ouverte - carte GLD10E8 ou UCE8)* un maximum de 32 déclencheurs manuels.

Numéro 4
Il se raccorde sur les sorties relais programmables des cartes « GLD10E8 » et/ou « GSR8 » un seul TR-SGA et nécessite une alimentation externe.

Numéro 5
Un maximum de 16 blocs autonomes d'alarme sonore et/ou lumineuse d'évacuation *(BAAS, BAAL, BAASL)* de type Sa ou Sa-Me conformes à la norme NF C 48-150 se raccordent à la sortie contact auxiliaire de l'UGA.

Numéro 6
Tous DAS conformes à la norme NF S 61-937 et adaptés au mode de télécommande se raccordent au CMSI.

Numéro 7
Il se raccorde individuellement au matériel déporté BD ou BDC.

Numéro 8
Il se raccorde sur une ligne diffuseur d'évacuation de l'UGA, leur nombre est fonction du courant disponible par sortie : 0,8A *(48V).*

Numéro 9
Un seul système de sonorisation de sécurité *(SSS)* conforme à la norme EN 60849 se raccorde par ligne diffuseur d'évacuation de l'UGA.

Numéro 10
Toutes imprimantes série du commerce se raccordent sur la sortie RS 232 du CMSI.

Numéro 11
Toutes alimentations électriques de sécurité *(AES, tension nominale 24 ou 48 Volts)* conformes à la norme NF S 61-940 se raccordent au CMSI ou au SEV.

Numéro 12
Ces alimentations *(chargeur)* sont utilisables uniquement pour les DAS à rupture de courant.

Numéro 13
Ces équipements d'alimentation électrique *(EAE, tension nominale 24 ou 48 Volts)* conformes à la norme EN 54-4 se raccordent aux TRE.

Numéro 14
Ces équipements d'alimentation en énergie de sécurité *(EAES électrique, tension nominale 24 ou 48 Volts)* conformes à la norme EN 12101-10 se raccordent au CMSI ou aux TRE.

Numéro 15
Tous DAC conformes à la norme NF S 61-938 et adaptés au mode de télécommande se raccordent au

Numéro 16
Ces relais *(24 ou 48 Volts)* se raccordent aux lignes de télécommande du CMSI et permettent l'arrêt d'équipements techniques liés à la sécurité incendie.

Numéro 17
Il se raccorde sur les sorties report *(à contact sec)* de la carte « GLD10E8 » ou « GSR8 » via l'interface communication « CONVTR-B » un maximum de 32 TRE « TR15-RS ».
Les TRE « TR15-RS » et l'interface de communication « CONVTR-B » sont alimentés *(plage de tension de fonctionnement de 16 à 60 Volts)* par un équipement d'alimentations électrique *(EAE, tension nominale 24 ou 48 Volts)* ou par un équipement d'alimentations en énergie de sécurité *(EAES électrique, tension nominale 24 ou 48 Volts).*
Ces TRE permettent la répétition de la fonction évacuation et de la fonction mise en sécurité.

« FIN du Rapport d'Associativité »